JOURNEE PORTES OUVERTES
Jeudi 24 novembre 2016
de 9h à 17h30

Formation **C**ontinue à l'**U**niversité
02 32 74 44 50
CFA - 02 32 74 45 21
8, rue Démidoff - Le Havre

« Des formations ouvertes à tous tout au long de la vie »

Une offre de formations spécifiquement conçue pour élargir le champ de connaissances et de compétences.

Un accompagnement personnalisé pour permettre les reprises d'études notamment dans les DUT, Licences Professionnelles, Licences, Masters et formations d'ingénieur de l'université Le Havre Normandie et dans le cadre des formations par alternance (Contrats de professionnalisation, Contrats d'apprentissage).

Un guichet unique pour les demandes de Validation des Acquis de l'Expérience de l'université Le Havre Normandie.

Des formations sur mesure pour répondre aux besoins des entreprises.

Une aide personnalisée pour identifier les possibilités de rémunération et de prise en charge du financement des formations.

Faire le point

Lassé de votre activité et de votre entreprise actuelle ?
Un rêve non réalisé qui vous taraude ?

Peut-être est-ce le moment de changer de vie !
Mais pour mettre toutes les chances de votre côté, anticipez et posez-vous les quelques bonnes questions indispensables à la bonne réussite d'une reconversion.

Comment choisir sa formation ? Prendre la décision de se former quand on a cessé ses études depuis quelques années, comporte forcément une part d'inquiétude et de risque. Nos conseillères en formation vous aideront dans la mise en place de votre projet professionnel et vous recevront pour un parcours individualisé.

Afin de vous aider dans votre démarche nous avons rassemblé ci-dessous, les principaux critères à observer avant de faire votre choix.

Pourquoi se former ?

- Perfectionner ses connaissances dans son métier ou élargir son champ d'activité.
- Obtenir un diplôme pour un autodidacte afin de valider une longue expérience.
- Changer de métier.
- Reprendre un métier après une période d'inactivité.

Les critères de sélection pour choisir sa formation

- L'organisme de formation doit être agréé par les institutions publiques d'aide à l'emploi.
- Cette formation doit vous apporter un « plus » que vous pourrez immédiatement mettre en application pour votre insertion professionnelle ou pour votre activité professionnelle.
- Cette formation a déjà fait ses preuves (ancienneté, témoignages concrets d'anciens stagiaires…).
- Une bonne formation doit allier, dans la mesure du possible, théorie et pratique.

S’informer et se former

Pour mener à bien votre projet de formation, vous trouverez auprès de notre service un conseil et un accompagnement dans la construction de votre projet.

Divers types de formations s’offrent à vous !

1/ Vous souhaitez acquérir toutes les compétences requises pour apprendre votre nouveau métier ?

Faîtes une formation qualifiante
Elle est en général de courte durée. Une attestation de stage ou un certificat d’aptitude lié au milieu professionnel, est remis en fin de formation. Ces documents sont reconnus par les employeurs.

2/ Vous souhaitez découvrir efficacement et progressivement un nouveau métier, en alliant théorie et pratique ?

Choisissez une formation en alternance.
Elle est rémunérée, vous permet de créer rapidement un réseau de contacts professionnels et se termine fréquemment sur une embauche.

3/ Vous ne pouvez pas vous déplacer ou vous absentez de votre poste pour le moment ?

Privilégiez une formation à distance.
Via les Moocs, par correspondance, en vidéo ou téléphoniques, les méthodes de formations à distances sont nombreuses et variées mais requiert toutes un bon degré d’autonomie et d’organisation.

4/ Vous souhaitez commencer votre nouvelle vie avec un diplôme en poche ?

Optez pour une formation diplômante.
Vous pouvez aussi choisir de suivre une formation proposée par l’université dans le cadre de la formation continue (Diplôme d’Université, DUT, Licence Professionnelle, Master, Diplôme d’Ingénieur…)

5/ Vous souhaitez obtenir une certification pour vous armez pour une nouvelle vie ?

Pensez à la VAE (Validation des Acquis de l’Expérience).
La VAE permet d’obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Tout le monde a droit à la reconnaissance de son expérience : salariés, non-salariés, demandeurs d’emploi indemnisés ou non, personnes ayant exercé des activités sociales, bénévoles, etc. La seule condition requise est d’avoir exercé une activité d’une durée de trois ans au minimum en rapport avec le contenu du diplôme visé.

Financer son projet

L'équipe du Service Formation Continue et du CFA saura vous conseiller afin de définir les possibilités de financement de votre projet de formation.

Vous êtes salarié(e) (CDD, CDI, Intérimaire…)

Vous êtes demandeur d'emploi (PRFPHN)

Vous êtes profession libérale ou travailleur indépendant

Vous avez moins de 26 ans

Vous êtes sorti de la vie active

Vous êtes fonctionnaire ou assimilé

Vous bénéficiez du RSA

Des solutions sont possibles pour financer votre projet de formation !

Les personnels du service Formation Continue et du CFA sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations et pour vous accompagner dans votre projet !

Formation Continue à l'Université

02 32 74 44 50

formation.continue@univ-lehavre.fr

CFA 02 32 74 45 21

cfa@univ-lehavre.fr

www.univ-lehavre.fr